

Réponse à la question orale de Madame la Conseillère Mme Cohen-Wellekens (LB)

**Objet : question orale relative à « Télépolice »**

Madame la Conseillère,

Le système Télépolice est effectivement un système qui s'ajoute à notre réseau de vidéo-protection pour renforcer la sécurité à l'intérieur des bâtiments, communaux bien évidemment, mais aussi pour les établissements commerciaux et pour les professions libérales qui le souhaitent.

C'est d'ailleurs un dispositif que nous avons mis à disposition gratuitement depuis 1995 mais les services de police nous ont informés récemment que ce système doit aujourd'hui être remplacé. Concrètement, le nouveau système, qui s'appelle Télépolice Vision est un système muni d'une caméra qui permet de transmettre en temps réel les images haute définition et le son à la centrale, par simple pression sur le bouton SOS. La caméra est active 24h/24 et il est également possible de se connecter à cette caméra à distance. Ce système permet à la police d'évaluer la situation et, en cas de problème, d'intervenir plus rapidement et plus efficacement.

Nous allons donc effectivement installer ce nouveau système dans nos bâtiments. Une première phase prévoit de commencer encore cette année par les services du grand hall d'accueil de la Maison communale. Aussi, le guichet d'accueil du service étrangers au rez-de-chaussée, la crèche Bonhommet et le BCV. Ensuite, viendra la crèche Tilapin car des travaux plus lourds de câblage complémentaires doivent être effectués. La nouvelle crèche Pilouk en sera bien sûr aussi équipée. (CPAS ? Collège de ce 16 octobre ?).

Parallèlement, nos services étudient des possibilités complémentaires à ce système en intégrant les caméras déjà installées actuellement en différents bâtiments publics.

Bien sûr, si nous le pouvons, nous tenterons aussi de soutenir le coût financier de ce nouveau système pour les indépendants, commerces et professions libérales.